



Université de **Saint-Boniface**

Session d'été 2018

Tableaux des frais et remboursements du **Collégial**

Dates importantes/remboursements

Tableaux des droits de scolarité de
l'École technique et professionnelle :

- Administration des affaires
- Tourisme
- Informatique
- Communication multimédia
- Éducation de la jeune enfance

Tableaux des droits de scolarité de
l'École des sciences infirmières et des
études de la santé :

- Baccalauréat en sciences
infirmières
- Sciences infirmières auxiliaires
- Aide en soins de santé

COLLÉGIAL

DATES IMPORTANTES/REMBOURSEMENTS - SESSION D'ÉTÉ 2018

Cours	Période d'inscription avec pénalité financière	Date de début	Date de fin	Remboursement - Retrait de cours		Retrait sans pénalité académique	Date limite de paiement
				100% Remboursement	0% Remboursement		
AN 002I	7 au 9 mai 2018	7 mai 2018	29 juin 2018	jusqu'au 9 mai 2018	Après le 9 mai 2018	14 juin 2018	15 mai 2018
AN 106	7 au 9 mai 2018	7 mai 2018	31 mai 2018	jusqu'au 9 mai 2018	Après le 9 mai 2018	24 mai 2018	15 mai 2018
AN 107	4 au 6 juin 2018	4 juin 2018	29 juin 2018	jusqu'au 6 juin 2018	Après le 6 juin 2018	20 juin 2018	4 juin 2018
CM 115	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1er juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
CM 126	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1er juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
CM 137	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1er juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
CM 214	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1er juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
CP 209	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	17 août 2018	jusqu'au 11 mai 2018	Après le 11 mai 2018	20 juillet 2018	15 mai 2018
CP 210	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	17 août 2018	jusqu'au 11 mai 2018	Après le 11 mai 2018	20 juillet 2018	15 mai 2018
CP 211	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	17 août 2018	jusqu'au 11 mai 2018	Après le 11 mai 2018	20 juillet 2018	15 mai 2018
EJE 011	16 au 18 avril 2018	16 avril 2018	22 juin 2018	jusqu'au 27 avril 2018	Après le 27 avril 2018	1 juin 2018	15 mai 2018
FR 106	2 au 4 juin 2018	2 mai 2018	29 juin 2018	jusqu'au 8 mai 2018	Après le 8 mai 2018	12 juin 2018	15 mai 2018
FR 107	2 au 4 juin 2018	2 mai 2018	29 juin 2018	jusqu'au 8 mai 2018	Après le 8 mai 2018	12 juin 2018	15 mai 2018
PP 200	24 avril 2018	24 avril 2018	8 mai 2018	jusqu'au 25 avril 2018	Après le 25 avril 2018	1 mai 2018	15 mai 2018
PR 218	8 mai 2018	8 mai 2018	29 mai 2018	jusqu'au 10 mai 2018	Après le 10 mai 2018	22 mai 2018	15 mai 2018
SIA 109	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	26 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	15 juin 2018	15 mai 2018
SIA 110	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	20 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	8 juin 2018	15 mai 2018
SIA 111	31 mai au 4 juin 2018	31 mai 2018	27 juillet 2018	jusqu'au 6 juin 2018	Après le 6 juin 2018	11 juillet 2018	4 juin 2018
SIA 113	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	20 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	8 juin 2018	15 mai 2018
SIA 208	3 au 5 avril 2018	3 avril 2018	10 juin 2018	jusqu'au 13 avril 2018	Après le 13 avril 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
SINF 2025	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	26 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	15 juin 2018	15 mai 2018
SINF 2037	1 au 3 mai 2018	1er mai 2018	30 juin 2018	jusqu'au 7 mai 2018	Après le 7 mai 2018	18 juin 2018	15 mai 2018
SP 209	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
SP 210	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
SP 211	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	1 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	18 mai 2018	15 mai 2018
SS 302	30 avril au 2 mai 2018	30 avril 2018	12 juin 2018	jusqu'au 4 mai 2018	Après le 4 mai 2018	1 juin 2018	15 mai 2018

Frais supplémentaires

Inscription tardive	50 \$
Frais de réinscription	75 \$
Frais pour chèque sans provisions	30 \$

Frais de retard et suspension :

Le jour ouvrable après la date limite de paiement	50 \$
---	-------

Annulation de l'inscription ou suspension

L'Université se réserve le droit d'annuler l'inscription des étudiants qui n'ont pas réglé le solde de leurs droits de scolarité, y inclus les pénalités financières, dans les jours ouvrables suivants la date limite de paiement

L'étudiante ou l'étudiant est le seul responsable de se retirer s'il ne désire plus y être inscrit.

Toute décision administrative voulant qu'une étudiante ou un étudiant soit retiré de ses cours pour raison de non-paiement de frais de scolarité est sans droit d'appel.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 20 mars 2018 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

**ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
TABLEAU DES DROITS DE SCOLARITÉ - SESSION D'ÉTÉ 2018**

Les droits de scolarité ci-dessous sont des montants approximatifs basés sur une année avec une charge d'étude à 100 % pendant les sessions d'automne, d'hiver et d'été. Ils comprennent tous les frais (voir tableau Détail des frais). La facture exacte sera disponible dans un délai de 2 jours ouvrables après l'inscription aux cours et est calculée en fonction du programme d'étude et de la charge de cours. Les droits de scolarité sont facturés par session.

Programme	Charge de cours	Cout estimatif (2017-2018) ¹
Administration des affaires	1 cours de 3 crédits	223,00 \$
	SP 209 : Stage pratique régulier	223,00 \$
	CP 209 : Stage pratique coopératif	639,00 \$
Tourisme	1 cours de 3 crédits	223,00 \$
	SP 210 : Stage pratique régulier	223,00 \$
	CP 210 : Stage pratique coopératif	639,00 \$
Informatique	1 cours de 3 crédits	294,00 \$
	SP 211 : Stage pratique régulier	233,00 \$
	CP 211 : Stage pratique coopératif	649,00 \$
Communication multimédia	1 cours de 3 crédits	299,00 \$
	CM 126 : Stage	299,00 \$
Éducation de la jeune enfance	1 cours de 3 crédits	191,00 \$

Majoration 100 % - Étudiantes et étudiants internationaux

Programme	Charge de cours	Cout estimatif (2017-2018) ¹
Administration des affaires	1 cours de 3 crédits	428,00 \$
	SP 209 : Stage pratique régulier	428,00 \$
	CP 209 : Stage pratique coopératif	1 260,00 \$
Tourisme	1 cours de 3 crédits	428,00 \$
	SP 210 : Stage pratique régulier	428,00 \$
	CP 210 : Stage pratique coopératif	1 260,00 \$
Informatique	1 cours de 3 crédits	509,00 \$
	SP 211 : Stage pratique régulier	447,00 \$
	CP 211 : Stage pratique coopératif	1 280,00 \$
Communication multimédia	1 cours de 3 crédits	566,00 \$
	CM 126 : Stage	566,00 \$
Éducation de la jeune enfance	1 cours de 3 crédits	364,00 \$

Notes :

1. Ce cout représente les frais du cours seulement. Des frais annuels doivent être ajoutés au besoin (voir le tableau Détails des frais).
2. Les cours à distance sont facturés au taux régulier et non au taux de majoration à 100%.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 8 mars 2018 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

**ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES ET DES ÉTUDES DE LA SANTÉ
TABLEAU DES DROITS DE SCOLARITÉ - SESSION D'ÉTÉ 2018**

Les droits de scolarité ci-dessous sont des montants approximatifs basés sur une année avec une charge d'étude à 100 % pendant les sessions d'automne, d'hiver et d'été. Ils comprennent tous les frais (voir tableau Détail des frais). La facture exacte sera disponible dans un délai de 2 jours ouvrables après l'inscription aux cours et est calculée en fonction du programme d'étude et de la charge de cours. Les droits de scolarité sont facturés par session.

Programme	Charge de cours	Cout estimatif (2017-2018) ¹
Baccalauréat en sciences infirmières	1 cours de 3 crédits SINF 2037 : Stage	465,00 \$ 465,00 \$
Sciences infirmières auxiliaires	1 cours de 3 crédits	249,00 \$
	SIA 111 : Stage - Pratique III	314,00 \$
	SIA 208 : Stage - Préceptorat	570,00 \$
Aide en soins de santé	SS 302 : Stage clinique	783,00 \$

Majoration 100 % - Étudiantes et étudiants internationaux

Programme	Charge de cours	Cout estimatif (2017-2018) ¹
Baccalauréat en sciences infirmières	1 cours de 3 crédits SINF 2037 : Stage	873,00 \$ 873,00 \$
Sciences infirmières auxiliaires	1 cours de 3 crédits	442,00 \$
	SIA 111 : Stage - Pratique III	570,00 \$
	SIA 208 : Stage - Préceptorat	1 083,00 \$
Anglais voie préparatoire II intensive	AN 002I	822,00 \$

Notes :

1. Ce cout représente les frais du cours seulement. Des frais annuels doivent être ajoutés au besoin (voir le tableau Détails des frais).
2. Les cours à distance sont facturés au taux régulier et non au taux de majoration à 100%.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 8 mars 2018 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

**COLLÉGIAL
DÉTAILS DES FRAIS - SESSION D'ÉTÉ 2018**

Frais compris dans le Tableau des droits de scolarité :

	Programme	Cout par crédit	Cout par cours	Cout par année
Frais annuels :				
Frais d'inscription, bibliothèque et services aux étudiantes et étudiants	Administration des affaires, Tourisme, Informatique, Communication multimédia, Éducation de la jeune enfance et Aide en soins de santé			92,39 \$
Frais d'inscription, bibliothèque et services aux étudiantes et étudiants	Baccalauréat en sciences infirmières et Sciences infirmières auxiliaires			124,08 \$
Autres frais :				
Frais afférents	Administration des affaires, Tourisme, Informatique, Communication multimédia, Éducation de la jeune enfance et Aide en soins de santé		6,18 \$	92,70 \$
Frais afférents	Baccalauréat en sciences infirmières et Sciences infirmières auxiliaires		17,73 \$	177,30 \$
Fonds de bourse AEUSB	Tous les programmes		10,95 \$	109,50 \$
Droit de service	Administration des affaires, Tourisme, Informatique, Communication multimédia et Éducation de la jeune enfance		17,12 \$	256,80 \$
Droit de service - majoration	Administration des affaires, Tourisme, Informatique, Communication multimédia et Éducation de la jeune enfance		34,24 \$	513,60 \$
Frais technologiques	Informatique		61,69 \$	555,21 \$
Frais technologiques	Communication multimédia		13,68 \$	
Frais technologiques	Baccalauréat en sciences infirmières et Sciences infirmières auxiliaires		27,86 \$	
Frais sur cours à distance	Tourisme et Éducation de la jeune enfance	18,55 \$		
Stage Co-op ²	Administration des affaires, Tourisme et Informatique			416,04 \$
Stage Co-op - majoration ²	Administration des affaires, Tourisme et Informatique			832,08 \$

Frais supplémentaires :

	Cout
Demande d'admission	canadien : 95,00 \$ international : 120,00 \$ éducation : 95,00 \$
Demande de relevé de notes	13,50 \$ par copie
Demande d'attestation	11,00 \$ par copie
Demande de remplacement d'un diplôme	70,00 \$
Demande de réévaluation de la note finale	35,00 \$
Lettre de permission	70,00 \$
Frais de retard	50,00 \$
Demande de délai	150,00 \$ par session (automne et hiver)
Frais de réinscription	75,00 \$
Frais pour chèque sans provision	30,00 \$
Remplacement du T2202A/T4/T4A/Lettre de logement pour fin d'impôt	5,00 \$ par copie pour l'année courante et 10,00 \$ par copie pour une année précédente
Amende du Service de perfectionnement linguistique pour une absence non motivée	35,00 \$
Tests de profils linguistiques additionnels	135,00 \$

Notes :

1. Une étudiante ou un étudiant qui n'est pas admissible aux stages d'apprentissage ou aux stages coopératifs, recevra un remboursement de 100 % des frais rattachés au stage à la suite de son retrait de cours. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de remplir le formulaire de changement à l'inscription dans le but de recevoir son remboursement.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 16 février 2018 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.